

ROUGEOLE ET RUBÉOLE



+ Objectif d'impact

Maintenir l'élimination de la transmission

+ Objectif d'élimination

Zéro cas endémique de rougeole et de rubéole en ≥12 mois dans toute zone géographique définie

+ Objectifs programmatiques

Atteindre et maintenir une couverture vaccinale ≥95 % avec deux doses de vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR1 et ROR2)

Atteindre un taux de notification annuel ≥2 cas suspects de rougeole et de rubéole pour 100 000 habitants

Actions pour maintenir l'élimination

1 Vacciner pour protéger :

- Maintenir un taux de couverture par le ROR1 et le ROR2 ≥95 % grâce à la vaccination systématique
- Mener des campagnes de vaccination de suivi contre la rougeole et la rubéole si les sujets sensibles représentent plus de 80 % de la dernière cohorte de naissance
- Mettre en œuvre des activités de vaccination supplémentaires dans les zones où la couverture est faible, lors de flambées, ou parmi les groupes à risque élevé (p. ex., les personnes travaillant dans le secteur du tourisme)

2 Préparation et riposte aux flambées :

- Réponse sans délai avec investigation des cas, recherche des contacts, vaccination des groupes à risque, isolement des cas avec mesures de lutte anti-infectieuse et vaccination ciblée (en anneau ou de masse)

Meilleurs investissements

3 Surveillance de haute qualité :

- Obtenir des résultats ≥80 % pour les indicateurs clés: nombre de cas faisant l'objet d'une enquête adéquate, nombre de cas chez lesquels un échantillon approprié de sang a été prélevé, nombre d'échantillons arrivant au laboratoire en temps voulu (<5 jours) et obtention des résultats de laboratoire en temps voulu (<4 jours)
- Renforcer la surveillance par une recherche active des cas dans les établissements de santé, les communautés et les laboratoires

4 Pérennité des activités :

- Intégrer la vaccination contre la rougeole et la rubéole, la surveillance de ces maladies et la prise en charge des cas aux soins de santé primaires et appliquer des mesures au niveau local visant à prévenir la propagation en cas d'importation, sur la base d'évaluations des risques

· Organisation panaméricaine de la Santé. Regional Framework for the Monitoring and Re-Verification of Measles, Rubella and Congenital Rubella Syndrome Elimination in the Americas. Washington, D.C. : OPS ; 2021. Disponible sur : <https://iris.paho.org/handle/10665.2/55074>.

· Organisation panaméricaine de la Santé. Guidance on active case-finding for acute flaccid paralysis, measles, and rubella. Washington, D.C. : OPS ; 2025. Disponible sur : <https://iris.paho.org/handle/10665.2/64596>.

· Organisation mondiale de la Santé. Measles and rubella strategic framework: 2021–2030. Genève : OMS ; 2020. Disponible sur : <https://iris.who.int/handle/10665/339801>.

Pour en savoir plus



Découvrez le portefeuille de fonds renouvelables régionaux de l'OPS pour améliorer l'accès aux technologies vitales.

OPS

Organisation
panaméricaine
de la Santé

Organisation
mondiale de la Santé
Région des Amériques